



AU SOMMAIRE

Sur une col'

- 1 L'ONU CI en action
- 2 L'ONU CI face à la presse
- 3 Sensibilisation
- 4 Messages de paix
- 5 Situation post crise
- 6 Portrait
- 7 L'image de la semaine
- 8 Sur ONU CI FM...

Sur une col'

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté, jeudi 26 avril 2012, la résolution 2045 qui maintient, jusqu'au 30 avril 2013, ses sanctions à l'égard de la fourniture, la vente ou le transfert d'armes à la Côte d'Ivoire ainsi que l'exportation du diamant brut en provenance du territoire ivoirien. La résolution comporte des exemptions permettant au Gouvernement ivoirien d'entraîner et d'équiper ses forces de sécurité, et de doter la police et la gendarmerie des armes et munitions nécessaires au maintien de l'ordre. Les exemptions traduisent également un souci de permettre une réponse proportionnée du Gouvernement aux menaces contre la sécurité de la population. La résolution explique les procédures à suivre par le Gouvernement pour bénéficier de certaines de ces exemptions accordées par le Conseil, qui salue les efforts des Ivoiriens pour soutenir la réconciliation nationale et la consolidation de la paix et se félicite de l'amélioration de la coopération que le Gouvernement a accordée au Groupe d'experts sur l'embargo ». Sur le terrain, les événements qui se sont déroulés dans la nuit du 24 au 25 avril à Sakré, situé à 30 km de cette Sous-préfecture de l'Ouest ivoirien par des supposés mercenaires libériens ont provoqué le déplacement d'environ 6.300 personnes. Pour faire le suivi de la situation, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) a mené jeudi 3 mai 2012, une mission conjointe à Taï, avec des responsables des Forces de défense et de sécurité ivoiriennes conduites par Alexis Ahonzo, Directeur de cabinet du Ministre délégué à la Défense. Cette équipe était allée rencontrer les populations qui se sont réfugiées à Taï. L'objectif de cette mission était de se rendre compte des réalités sur le terrain après cet incident qui a fait 8 morts, de nombreux blessés et deux maisons incendiées. Ces événements rappellent la fragilité à la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria et

bien fondé de l'appui de la mission onusienne au processus de Désarmement, Démobilisation et de Réintégration. En soutien aux autorités ivoiriennes et libériennes, l'ONU CI et la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) vont continuer, à coordonner leurs activités en particulier celle concernant la surveillance des frontières communes à ces deux pays car les mouvements d'hommes en armes demeurent. Sur le plan politique, En Côte d'Ivoire, une amorce de Dialogue Républicain est entamée entre le pouvoir et les partis de l'opposition dont le Front Populaire Ivoirien (FPI). Ses dirigeants qui étaient en conclave le 29 avril 2012 ont certes encore des préalables, mais leur présence lors de la première journée de la rencontre est un signe d'ouverture certain. Cette avancée significative et tant attendue qui a vu la mise sur pied d'un cadre permanent de dialogue, a été saluée par le Chef de la Mission de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Bert Koenders. Lors de l'audience que lui accordée le Chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara le 27 avril dernier, le numéro 1 de la Mission onusienne a réaffirmé toute la disponibilité de l'ONU CI à soutenir les efforts en cours menés par le gouvernement ivoirien dans ce domaine. Dans un autre registre, le monde entier a célébré le 3 mai, la Journée mondiale de la liberté de la presse qui n'est pas seulement une liberté individuelle, mais aussi une composante essentielle de la vie démocratique. Elle rappelle s'il était encore nécessaire, le rôle crucial que doivent jouer les journalistes dans le processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire par leur professionnalisme, le respect de l'éthique et la déontologie qui caractérisent ce métier. La Côte d'Ivoire tourne doucement la page douloureuse de la crise postélectorale, des efforts sont visibles et des résultats palpables mais, des défis restent à relever pour un bien commun : la PAIX.

1 L'ONUCI en action

- Le chef de l'ONUCI aborde les questions d'actualité avec le Président ivoirien



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, a rencontré vendredi 27 avril 2012, à Abidjan le Président Alassane Ouattara, pour discuter de plusieurs points d'actualité, notamment la situation générale dans le pays, la situation sécuritaire dans l'ouest et le dialogue politique initié par le Gouvernement avec l'opposition. « J'ai exprimé au Président le choc que nous avons reçu suite à l'attaque perpétrée par des individus armés dans le village de Sakré », a indiqué le chef de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) au terme de la rencontre au Palais présidentiel. A ce sujet, le Représentant spécial a souligné la nécessité d'avoir

plus d'hommes sur place pour assurer la protection des populations. « Il est important pour les FRCI [Forces républicaines de Côte d'Ivoire], l'ONUCI et les civils de renforcer notre présence à Tai et dans les autres régions », a-t-il fait savoir à la presse. Il a ajouté qu'une réunion entre l'ONUCI et la Mission des Nations Unies au Libéria sera organisée pour renforcer la sécurité à la frontière. Le Chef de l'ONUCI a ensuite salué le début du dialogue politique. Il a réitéré la disposition de l'ONUCI à travailler avec le gouvernement dans divers domaines, dont la reconstruction de la Côte d'Ivoire, la sécurisation de l'Ouest et l'appui au processus du dialogue politique.

- Fin de mission pour le Général Béréna à la tête de la Force de l'ONUCI



Le Commandant de la Force de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le Général Gnakoudé Béréna a reçu mercredi 2 mai 2012 des mains du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Arnauld Akodjénou, la médaille commémorative des Nations Unies, après un peu plus d'un an passé à la tête de la Force de la mission onusienne. La cérémonie d'au revoir organisée à son honneur au quartier général de l'ONUCI à Seboko a réuni

les hautes autorités civiles et militaires ivoiriennes ainsi que celles de la Mission en Côte d'Ivoire, qui avaient à leurs côtés, des responsables de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) et une délégation togolaise conduite par chef d'Etat major des Forces armées togolaises. Les qualités professionnelles dont le Général Béréna a fait montre durant des périodes critiques et son sens de la collaboration avec ses homologues d'autres corps armés ou corps constitués ont été saluées par le

numéro 2 de la Mission. Le Général Béréna a, dans son allocution, rendu un hommage aux autorités politiques ivoiriennes et au peuple ivoirien dans son ensemble, pour le soutien dont la Force a fait l'objet. Il a particulièrement salué les progrès extraordinaires des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) tant dans leur unification que dans leur organisation en l'espace d'un an. Le Général Béréna, a souligné le soutien déterminant de la Force Licorne à l'ONUCI dans l'accomplissement de son mandat et s'est félicité du partenariat ONUCI-MINUL dans la gestion sécuritaire de la frontière ouest

de la Côte d'Ivoire. Au regard des défis qui demeurent en particulier à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, le Général Béréna a exhorté les casques bleus à continuer de faire montre de leurs qualités de soldats dans l'exécution des tâches restantes que sont notamment l'appui au programme désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), le soutien à la modernisation de l'outil de défense et de sécurité des FRCI et l'aide aux agences des Nations Unies dans leurs entreprises quotidiennes sur le terrain. Pour rappel, le Général Béréna a pris fonction à la tête de la Force de l'ONUCI le 17 mars 2011.

2 L'ONUCI face à la presse :

Kenneth Blackman, Porte Parole de l'ONUCI par intérim était face à la presse jeudi 3 mai 2012 au siège de l'institution à Seboko. Extraits de ce point de presse.

Activités du Représentant spécial

- « Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, M. Bert Koenders, a assisté hier à la réunion trimestrielle des chefs des missions des Nations Unies en Afrique de l'Ouest. Ont participé à cette réunion les représentants et représentants spéciaux du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Libéria et la Sierra Leone. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, les chefs de mission ont noté les avancées enregistrées dans les efforts visant à consolider la stabilité et à améliorer les conditions générales dans le pays, y compris les situations sociale et sécuritaire

- Les chefs de mission ont exhorté le Gouvernement ivoirien à poursuivre ces actions et de poursuivre, également, ses efforts pour combattre l'impunité, améliorer la sécurité et renforcer le dialogue politique ainsi que la justice équitable. A part la Côte d'Ivoire, la situation au Mali et en Guinée-Bissau ont également été passée en revue, ainsi que celle du Libéria et de la Sierra Leone.

Appui au processus de paix

- Une délégation de l'ONUCI dirigée par le commandant adjoint de la force, le Général Talla Niang, est partie ce matin pour l'Ouest pour s'enquérir de la situation dans la région. Ils visiteront notamment les localités de Tai et de Sakré.

Activités d'assistance Humanitaire

- Toujours dans le domaine de l'humanitaire, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, le HCR, et le Gouvernement de Côte d'Ivoire, à travers son Service d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides (SAARA), ont débuté hier, mercredi 02 mai, une opération de vérification des réfugiés libériens vivant en Côte d'Ivoire, et de la collecte de leurs intentions par rapport aux solutions durables désirées. L'opération se déroule à Abidjan du 02 au 05 mai 2012, dans les villes de Tabou et San Pedro du 11 au 22 mai 2012, et dans la zone ouest, autour de Guiglo du 26 mai au 03 juin

- Au cours de la semaine écoulée, les différents bataillons de la Force de l'ONUCI ont offert des soins gratuits à 1276 patients sur l'ensemble du territoire ivoirien et distribué 31000 litres d'eau potable aux populations nécessiteuses.

Activités opérationnelles

- Sur le plan opérationnel, les contingents ont effectué 1685 patrouilles terrestres et aériennes. Les patrouilles mixtes avec les FRCI s'intensifient à la frontière Libéro-ivoirienne.

- Suite à l'attaque du village de Sakré (Tai) des patrouilles permanentes de l'ONUCI sécurisent la région. Ces patrouilles de présence contribuent à l'amélioration de la situation sécuritaire dans tout le pays.

- Le renforcement des patrouilles des contingents de l'ONUCI le long des frontières Ivoirio-Maliennes se poursuit depuis les événements survenus dans ce pays. Dans le cadre de sa mission

de mise en sûreté des populations, l'équipe de dépollution des bombes et munitions non explosées continue ses activités sur l'ensemble du territoire.

- Le Chef de la Force, le Général Béréna a entrepris une tournée d'au revoir en secteur ouest (Daloa, San Pedro) les 23,24 et 25 Avril derniers.

Activités de sensibilisation

- L'ONUCI poursuit ses activités de proximité pour la promotion de la paix par le renforcement de la cohésion sociale et la réconciliation nationale

- A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, l'ONUCI organise à Boundiali les 3 et 4 mai, un atelier d'échanges et de réflexion sur la contribution des médias et de la société civile au renforcement de la cohésion sociale, de la réconciliation nationale, de la reconstruction et du relèvement. Cette rencontre, la quatorzième du genre, rassemblera une quarantaine de participants représentant de médias locaux, des organisations féminines, la chefferie traditionnelle, les religieux et les opérateurs économiques. Ils viendront notamment des localités de Kasséré, Kolia Gbon et Kouto

- Onuci Tour fera une halte à Akabia, un village de la sous-préfecture de Divo. Comme vous savez, les séances d'ONUCI Tour sont des occasions pour les différentes composantes de l'ONUCI d'expliquer ce



qu'elles font dans le processus de paix et de sensibiliser les populations à la cohésion et à la réconciliation nationale.

- Pour les jeunes, cinq caravanes scolaires sont programmées le 9 mai dans cinq localités : Adzopé, Bolequin, Dabou, Kouibly et Zuénoula.
- Dans un autre registre, afin de rapprocher les populations de leur justice et d'expliquer le rôle que joue

l'ONUCI dans la promotion de la paix dans la justice en Côte d'Ivoire, une journée portes-ouvertes aura lieu dans les locaux du tribunal de Séguéla, lundi 07 mai 2012, de 09 h à 16 h. Cette journée portes-ouvertes, qui verra la participation des autorités judiciaires du Secteur ouest, est initiée par la Section Etat de Droit de l'ONUCI ».

3 *Sensibilisation :*

- **Les médias et la société civile de la région de la Bagoue veulent ouvrir pour le renforcement de la cohésion sociale et le développement local**



L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a organisé du 3 au 4 mai 2012, à Boundiali, à 700 km au nord d'Abidjan, un atelier d'échanges et de réflexion à l'intention de responsables des organes de presse et de la société civile de Bagoué, sur la contribution des médias et la société civile au renforcement de la cohésion sociale, de la réconciliation nationale, de la reconstruction et du relèvement. A cette occasion, Bassirou Ba Gatta, de la Section du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) de

l'ONUCI, a rappelé l'importance de la rencontre et le rôle que doivent jouer les médias et la société civile dans le processus de réconciliation et de cohésion sociale post-crise pour une reconstruction nationale et un relèvement harmonieux. Selon M. Ba Gatta, l'ONUCI, à travers cet atelier, veut créer les conditions optimales pour que les radios de proximité deviennent des acteurs clefs dans le maintien et la consolidation de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale. Le 2ème adjoint au maire de Boundiali, Donourou Koné, s'est réjoui du choix de sa localité pour l'organisation de cette activité qui sera selon lui très bénéfique pour les différentes populations. Le secrétaire général de la préfecture de Boundiali, Sié Coulibaly, représentant le préfet de la région de la Bagoué, a demandé que les acquis de cette formation soient mis en pratique pour une paix durable en Côte d'Ivoire. Durant ces deux jours de formation, le rôle des médias pour une réconciliation vraie, la prévention, la gestion des conflits ont entre autre été évoqués. Les recommandations devraient permettre à la société civile et aux médias de la région de la Bagoue de contribuer à relever les défis actuels pour un retour de la normalité en Côte d'Ivoire.

- **Le village d'Assengou réaffirme son engagement à demeurer sur la route de la paix**

ONUCI TOUR, la tournée de sensibilisation de proximité de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) qui sillonne la région de Gbêké depuis 2010 a fait une halte mercredi 2 mai 2012 à Assengou, localité située dans le département de Bouaké, à environ 320 km au nord d'Abidjan. Cette rencontre a permis aux populations de ladite localité d'échanger avec la délégation de l'Onuci sur la nécessité de préserver la paix et la cohésion sociale dans le village et partout dans le pays. M. Yao Kouamé Chef du village hôte, a rassuré ses visiteurs d'un jour sur la volonté des habitants de contribuer à la paix et à la réconciliation nationale. Le chargé de l'information publique et du plaidoyer de l'ONUCI à Bouaké, M. Salvator Ndabazeruste, a, au nom de l'ONUCI, dit le souhait de la Mission de voir la Côte d'Ivoire réconciliée avec elle-même, fermement enracinée dans sa diversité ethnique et culturelle. Rappelant également, les nombreux efforts entrepris par les autorités locales et la communauté internationale tout en exhortant les populations d'Assengou à œuvrer pour que

la paix et la cohésion sociale soient toujours une réalité dans leur village. Les divisions des droits de l'Homme, de l'Assistance Electorale, de l'Information Publiques, les sections Etat de Droit, Affaires Civiles, Affaires politiques ainsi que la police onusienne ont participé à cette activité de sensibilisation.



• Man accueille les journées sportives et culturelles pour la cohésion sociale, la réconciliation nationale et la paix



L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a organisé mardi 30 avril 2012, à Man, localité située à 530 km à l'Ouest d'Abidjan, conjointement avec les autorités préfectorales, la Direction régionale des sports et loisirs, celle de l'éducation nationale et de la Famille, la Femme et l'Enfant, de la région du Tonkpi, la journée culturelle et sportive pour

la paix, la cohésion sociale et la réconciliation nationale. Au cours de la rencontre, les représentants des femmes de différentes communautés vivant dans le département de Man ont fredonné des chansons invitant à la réconciliation nationale. Des messages de paix en malinké, wê, dan, senoufo et akan ont été lus, les invitant à être des messagers dans leurs communautés respectives afin de promouvoir la cohésion sociale, la réconciliation et la culture de la paix et favoriser un climat post-crise apaisé. M. Lakila Diomandé, au nom du Directeur Régional de la Jeunesse et du Sport pour la région du Tonkpi a exhorté les populations à s'approprier des valeurs que prône le sport : unité, fair-play, cohésion, respect de l'adversaire et fraternité et à les appliquer dans tous les quartiers, villages et associations. Sur le plan sportif, l'équipe des Forces de l'ordre et de sécurité de Côte d'Ivoire (Police, FRCI et Gendarmerie) a dominé celle du Système des Nations Unies, 3-0. Au niveau des femmes, l'équipe de la DREN a pris le meilleur sur celle des membres des communautés malinké, wê, dan, senoufo et akan par 1 but à 0 à l'issue de tirs aux buts.

4 Messages de paix...

Yao Kouamé, Chef de village d'Assengou (Onuci Tour à Assengou)

« Nous sommes engagés à rester sur la route de la paix. Rien ne partira de notre village pour déstabiliser la PAIX, grande valeur que nous a inculquée le père fondateur, Feu Félix Houphouët Boigny ».

Secrétaire général de la préfecture Boundiali, Sié Coulibaly, représentant le préfet de la région de la Bagoué (Atelier médias de l'Onuci)

« Je vous demande de participer activement à cette rencontre d'échanges et de réflexion afin de mettre les enseignements reçus au profit de votre localité pour répondre efficacement à tous les défis ».

5 Situation post-crise

La sortie de crise en Côte d'Ivoire requiert la contribution de toutes les composantes de la population, tous les secteurs d'activités et de différents acteurs dont les médias. A l'occasion de la célébration le 3 mai de la Journée Mondiale de la liberté de la Presse ONUCI HEBDO propose le préambule de la déclaration de Windhoek et les 15 premiers articles.

Adoptée le 3 mai 1991 à l'issue d'un séminaire pour le développement d'une presse africaine indépendante organisé à Windhoek (Namibie), cette Déclaration souligne l'importance d'une presse libre pour le développement et la préservation de la démocratie ainsi que pour le développement économique. Deux ans plus tard, l'Assemblée générale des Nations Unies a créé la Journée mondiale de la liberté de la presse. Nous, les participants au Séminaire pour le développement d'une presse africaine indépendante et pluraliste organisé à Windhoek (Namibie), du 29 avril au 3 mai 1991, conjointement par l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture,

Rappelant la Déclaration universelle des droits de l'homme,

Rappelant la résolution 59 (I) de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, en date du 14 décembre 1946, où la liberté de l'information est qualifiée de droit fondamental de l'homme, et sa résolution 45/76 A du 11 décembre 1990 sur l'information au service de l'humanité, Rappelant la résolution 25 C/104 de la Conférence générale de l'UNESCO de 1989, qui met l'accent sur la promotion « de la libre circulation des idées par le mot et l'image » à travers les nations et au sein de chaque nation. Prenant note avec appréciation des déclarations

faites à l'ouverture du Séminaire par la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies à l'information et par le Sous-Directeur général de l'UNESCO chargé de la communication, de l'information et de l'informatique, Exprimant également leurs sincères remerciements à l'Organisation des Nations Unies et à l'UNESCO d'avoir organisé le Séminaire Exprimant également leurs sincères remerciements à tous les organes et organismes intergouvernementaux, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui ont collaboré avec l'ONU et l'UNESCO à l'organisation du Séminaire, Exprimant leur gratitude au Gouvernement et au peuple de la République de Namibie pour leur généreuse hospitalité qui a favorisé le succès du Séminaire,

Déclarons ce qui suit:

1. Conformément à l'esprit de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la création, le maintien et le renforcement d'une presse indépendante, pluraliste et libre sont indispensables au progrès et à la préservation de la démocratie dans un pays, ainsi qu'au développement économique;
2. Par presse indépendante doit s'entendre une presse sur laquelle le pouvoir public n'exerce ni emprise politique ou économique ni contrôle du matériel et des équipements nécessaires à la production et à la diffusion de journaux, magazines et périodiques;
3. Par presse pluraliste doit s'entendre la suppression des monopoles de tous genres et l'existence du plus grand nombre possible de journaux, magazines et périodiques reflétant l'éventail le plus large possible des points de vue de la communauté;
4. L'évolution actuelle d'un nombre croissant de pays africains vers la démocratie fondée sur le multipartisme est hautement appréciée et crée un climat favorable à l'éclosion d'une presse indépendante et pluraliste;
5. Le mouvement qui se dessine dans le monde entier vers plus de démocratie, de liberté d'information et d'expression est une contribution fondamentale à la réalisation des aspirations de l'humanité;
6. Dans l'Afrique d'aujourd'hui, en dépit des changements positifs intervenus dans certains pays, journalistes et éditeurs sont encore en lutte, dans de nombreux pays, à la répression -- assassinats, arrestations, détentions et censure -- et leur activité est entravée par toutes sortes de pressions politiques et économiques: restrictions à la fourniture du papier journal, autorisations préalables limitant la liberté de publication, restrictions de la délivrance de visas affectant la liberté de déplacement des journalistes, restriction du libre échange des nouvelles et de l'information, limitation de la libre circulation des journaux à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales. Dans certains pays, le parti unique a une emprise totale sur l'information;
7. Au moins 17 journalistes et éditeurs sont actuellement détenus dans des prisons africaines et 48 journalistes africains ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions entre 1969 et 1990;
8. L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies devrait inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine session une question relative à la censure à l'effet de déclarer que celle-ci constitue une violation grave des droits de l'homme, ressortissant de la Commission des droits de l'homme;
9. Il faudrait que les Etats africains soient encouragés à assurer les garanties constitutionnelles nécessaires à la liberté de la presse et à la liberté d'association;
10. Pour encourager et consolider les changements positifs qui se produisent actuellement en Afrique et pour prévenir les développements négatifs, la communauté internationale -- et plus particulièrement les organisations internationales (gouvernementales et non gouvernementales), les organismes d'aide au développement et les associations professionnelles -- devrait en priorité appuyer financièrement le développement et la création de journaux, magazines et périodiques non gouvernementaux qui reflètent la société dans son ensemble et les divers points de vue des communautés qu'ils desservent;
11. Tout financement devrait viser à encourager à la fois le pluralisme et l'indépendance. En conséquence, ce financement ne devrait être accordé aux médias publics que lorsque les autorités garantissent, sur le plan constitutionnel et dans les faits, la liberté d'information et d'expression et l'indépendance de la presse;
12. Afin que les libertés énumérées ci-dessus puissent être préservées, la création d'associations professionnelles, de syndicats de journalistes, d'associations d'éditeurs véritablement indépendants et représentatifs s'impose en priorité dans tous les pays africains où ces organismes n'existent pas encore;
13. La législation nationale des pays africains, concernant les médias et les relations professionnelles, devrait être formulée de façon à garantir l'existence d'associations représentatives comme celles qui sont mentionnées ci-dessus et les conditions leur permettant de remplir leur importante mission, qui est de défendre la liberté de la presse;
14. Les États africains qui ont incarcéré des journalistes du fait de leur activité professionnelle devraient, pour témoigner de leur bonne foi, les libérer sans tarder. Les journalistes qui ont été obligés de quitter leur pays devraient être libres d'y retourner et de reprendre leur activité professionnelle;
15. La coopération entre éditeurs africains, d'une part, et entre éditeurs du Nord et du Sud (par le biais de jumelages par exemple), d'autre part, devrait être encouragée et soutenue;

... à suivre dans le prochain numéro

RESOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

LA VIOLENCE SEXUELLE CONSTITUE UNE MENACE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Ensemble disons **NON!**
à l'impunité des auteurs d'actes de violences sexuelles

6 *Portrait : Mukandahiro Ndemera Jeanne d'Arc*

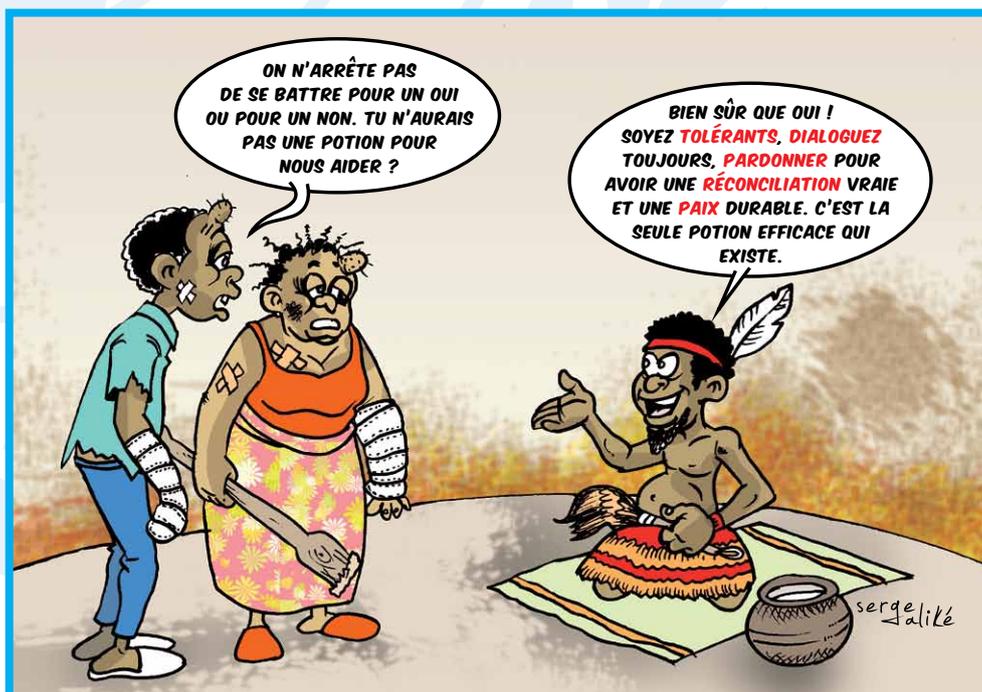
« Une figure emblématique de compétence au sein de la police des Nations Unies à Séguéla »



Depuis 1er janvier 2012 date à laquelle Mme Jeanne d'Arc Mukandahiro Ndemera Officier de la police rwandaise, a été affectée au bureau de la police des Nations Unies à Séguéla. Outre le professionnalisme qui la caractérise au regard des patrouilles et des investigations qu'elle a eues à coordonner à plusieurs reprises, le dynamisme, l'amour du travail, l'esprit d'équipe constituent également son leitmotiv au quotidien. D'où cette appellation « Mopao » par ses intimes qui signifie en lingala Chef. Ceux qui l'ont vue à l'œuvre

en République Démocratique du Congo, RDC, en sont convaincus. Mme Mukandahiro Ndemera a effectué de multiples missions de routine en Egypte et sous d'autres cieux. Elle cumule quinze ans d'expérience au sein de la police rwandaise et récemment, à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Au delà du professionnalisme, de l'intégrité et du respect de la diversité qu'elle met en avant, elle accorde une place prépondérante à la solidarité qui, selon elle, est une richesse en Afrique. Toujours joviale, Jeanne D'Arc Mukandahiro Ndemera s'est fixée pour objectif de valoriser le travail de la police des Nations Unies (UNPOL) à Séguéla. Affectée dans cette localité en janvier 2012, elle a également montré ses talents lors de multiples activités de sensibilisation pour la paix et la réconciliation. Sa hiérarchie lui fait confiance et le 24 avril 2012 la nomme adjointe au Chef de poste UNPOL après le départ du titulaire. Arrivé en fin de mission, elle assure par la suite l'intérim de Chef de Poste UNPOL. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que la police des Nations Unies a fait le bon choix en la désignant. Jeanne D'Arc Mukandahiro Ndemera est née le 20 avril 1976 à Goma en RDC, est mère de trois (3) enfants, mariée le 26 octobre 2004 à un ingénieur informaticien.

7 *L'image de la semaine*



8 Sur ONUCI FM ...

ONUCI FM dont l'objectif premier est d'informer les Ivoiriens dans le sens de la paix et de la réconciliation nationale, vous offre des tranches d'information tous les jours une édition complète du journal à 07h, 08h, 12h et 18h et des brèves toutes les heures à partir de 09h. Du lundi au vendredi retrouvez également à 7h à 12h, en direct sur nos antennes, le 7-12 votre espace d'informations et de divertissement en direct. La radio de la paix vous propose de suivre des reportages et des magazines sur la société, la santé, la culture et le sport.

Cette semaine, nous vous invitons à suivre les magazines suivants :

Le lundi 07 mai, ONUCI FM célèbre la journée des orphelins du Sida et revient sur la journée mondiale du rire. A 7h40, ONUCI FM CULTURE s'entretient avec un conteur africain. A 9h40, Suivez GARBADROME votre sketch radiophonique qui s'intéresse à un fait de société. A 11h25, partagez le quotidien d'un fabricant de briques de construction (Briquetier).

Le mardi 08 mai, la fréquence de la paix s'intéresse à la journée mondiale de la croix rouge. A 7h40, ONUCI FM ACTION vous présente les activités du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Côte d'Ivoire. A 9h10, MON DROIT AU QUOTIDIEN, votre magazine relatif aux droits et devoirs du citoyen se penche sur les droits des enfants nés de parents non mariés. A 9h40, SIDA DIARIES, une capsule radiophonique consacrée aux personnes vivant avec le VIH SIDA. A 20h00, RACINES & RETRO, un magazine fait de musiques retro et traditionnelles vous rappellera de bons souvenirs.

Le mercredi 09 mai, à 7h40, ONUCI FM CULTURE vous invite à la découverte de la galerie Safran dont la propriétaire est une pharmacienne de profession. A 9h10, DITES MOI DOCTEUR s'intéresse à l'otite moyenne aigue chez les enfants. A 14h30, ESPACE ENFANT vous offrira un menu varié pour les tout-petits. A 15h00, Faites le plein de musique et d'information sur la musique Reggae dans Reggaetime.

Le jeudi 10 mai, la radio de la paix s'intéresse à la Journée mondiale du lupus. A 7h40, ONUCI FM REPORTAGE s'intéresse aux difficultés d'accès à l'eau potable rencontrées par les populations de Korhogo. A 9h10, voyager à travers le temps et aborder l'histoire de la Côte d'Ivoire, les rapports entre les peuples, les rela-

tions du pays avec les peuples des autres pays de la sous-région dans HISTOIRE D'ICI. A 11h10, A 11h10, ONUCI FM CULTURE s'entretient avec Marie Louise Asseu, une artiste comédienne qui nous explique ses débuts dans le théâtre et au cinéma.

Le vendredi 11 mai, la fréquence de la paix revient sur la Journée mondiale des martyrs. A 7h40, ONUCI FM ACTION vous présente l'ONG VIVRE DEBOUT qui vient en aide aux handicapés physiques. A 09h40, ONUCI FM CULTURE s'entretient avec Alan Bill de Souza, l'un des précurseurs de la musique Zouglou et ex-Lead vocal de la formation "Esprit de Yop" qui s'est imposé avec le titre "Les manges-mil". A 20h00, vous avez rendez-vous avec le meilleur de la musique latine dans Caliente.

Tous les samedis de 07h à 12h et les dimanches de 08h à 12h en direct de nos studios, suivez « Samedi et dimanche chez vous » qui vous propose plusieurs rubriques pour agrémenter votre week-end. Le samedi à 8h12, L'invité Spécial d'ONUCI FM vous propose une interview d'une personnalité issue du monde politique, économique, social ou culturel, qui fait l'actualité. A 9h10, la Semaine en Revue reçoit une autre personnalité qui réagit aux principaux événements de la semaine écoulée. A 17h05, Zik culture, votre rendez-vous de l'actualité des arts et spectacles vous plonge dans l'univers culturel tous azimuts. A 18h06, Destination Musique passera en revue l'actualité musicale du moment.

Le dimanche à 13h10, ONUCI FM vous présente Espace Enfant, une émission pour les tout-petits. De 16 à 18h, Dimanche Sport fera le point de l'actualité sportive ivoirienne, africaine et internationale. A 17h00, Sans Frontière, votre magazine de voyage et de découverte vous permettra de mieux connaître les sites touristiques, la gastronomie, la musique et culture d'un pays.

FRÉQUENCES ONUCI FM

ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 • BONDOUKOU 100.1 • BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8
BOUNDIALI 90.0 • DABAKALA 93.9 DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6 DAOUKRO 94.7 • DUEKOUÉ 91.1
FERKESSEDOUGOU • 104.4 • GAGNOA 91.4 • GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3 MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3
SEGUELA 101.8 TABOU 95.3 • TOULEPLEU 93.7 • YAMOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

Visitez notre site web : www.onuci.org — Adresse twitter ONUCI : @ONUCINFO

Directeur de publication :

Hamadoun Touré

Redacteur en chef :

Eliane Hervo-Akendengué

Redaction graphique :

Serge Alike

Illustrations :

Serge Alike

Crédit photos :

Patricia Esteve, Basile Zoma et PIO Bureaux terrains

ONUCI hebdo

Volume 1 • ONUCIhebdo